



Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez

101, RUE DE LA PLAGE, SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ (QUÉBEC) J0K 1W0

TÉLÉPHONE : 450 883-2264 TÉLÉCOPIEUR : 450 883-0833

COURRIEL : INFO@MUNSAR.CA WEB : WWW.MUNSAR.CA

AUX CITOYENNES ET CITOYENS DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

VOUS ÊTES, PAR LA PRÉSENTE, AVISÉS PAR LA SOUSSignée QU'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE CETTE MUNICIPALITÉ AURA LIEU :

LE MARDI 4 MARS 2025

À 16 H 30

À LA SALLE DU CONSEIL, 100, RUE DE LA PLAGE

ET QU'IL Y SERA PRIS EN CONSIDÉRATION LES SUJETS SUIVANTS, À SAVOIR :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. AVIS DE MOTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMERO 993-2025 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 1 851 216 \$ ET UN EMPRUNT DE 1 851 216 \$ POUR DES TRAVAUX DE MISE AUX NORMES SUR LA RUE QUAI-DES-BRUMES, AINSI QUE TOUS LES TRAVAUX CONNEXES
4. DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMERO 993-2025 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 1 851 216 \$ ET UN EMPRUNT DE 1 851 216 \$ POUR DES TRAVAUX DE MISE AUX NORMES SUR LA RUE QUAI-DES-BRUMES, AINSI QUE TOUS LES TRAVAUX CONNEXES
5. DÉPÔT DU CERTIFICAT RELATIF AU DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABLES À VOTER – RÈGLEMENT NUMÉRO 986-2025 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 721 715 \$ ET UN EMPRUNT DE 721 715 \$ POUR DES TRAVAUX DE RÉFECTION ET D'ASPHALTAGE ET D'INSTALLATION DE DOS D'ÂNE SUR LES CHEMINS MUNICIPAUX : 1^{RE}, 2^E ET 3^E RUE BASTIEN ET UNE PARTIE DE LA RUE DE LA DAME, AINSI QUE TOUS LES TRAVAUX CONNEXES
6. DÉPÔT DU CERTIFICAT RELATIF AU DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABLES À VOTER – RÈGLEMENT NUMÉRO 988-2025 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 67 031 \$ ET UN EMPRUNT DE 67 031 \$ POUR LA CONCEPTION, LA RÉALISATION ET L'INSTALLATION D'AFFICHES D'ENTRÉE DE DOMAINES ET DE PARCS SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ
7. DÉPÔT DU CERTIFICAT RELATIF AU DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABLES À VOTER – RÈGLEMENT NUMÉRO 989-2025 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 890 773 \$ ET UN EMPRUNT DE 890 773 \$ POUR DES TRAVAUX DE RÉFECTION DU BARRAGE DU LAC FROMENTIÈRE (X0004173) AINSI QUE TOUS LES TRAVAUX CONNEXES
8. DÉPÔT DU CERTIFICAT RELATIF AU DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABLES À VOTER – RÈGLEMENT NUMÉRO 990-2025 CONCERNANT UN RÈGLEMENT D'EMPRUNT D'UN MONTANT D'UN MILLION DE DOLLARS (1 M \$) AUX FINS DE FINANCER LE PROGRAMME DE RÉHABILITATION DE L'ENVIRONNEMENT

9. DÉPÔT DU CERTIFICAT RELATIF AU DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABLES À VOTER – RÈGLEMENT NUMÉRO 991-2025 DÉCRÉTANT DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS ET UN EMPRUNT DE 445 000 \$
10. DÉPÔT DU CERTIFICAT RELATIF AU DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABLES À VOTER – RÈGLEMENT NUMÉRO 992-2025 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 317 356 \$ ET UN EMPRUNT DE 317 356 \$ POUR DES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLAGE MUNICIPALE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ
11. PÉRIODE DE QUESTIONS
12. LEVÉE DE LA SÉANCE



ELYSE BELLEROSE
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

CERTIFICAT DE PUBLICATION
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

JE, SOUSSIGNÉE ELYSE BELLEROSE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CERTIFIE SUR MON SERMENT D'OFFICE QUE J'AI PUBLIÉ L'AVIS CI-ANNEXÉ EN L'AFFICHANT EN TROIS (3) EXEMPLAIRES AUX ENDROITS DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL, LE VINGT-HUITIÈME JOUR DU MOIS DE FÉVRIER DEUX MILLE VINGT-CINQ.

**EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT À SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ,
CE VINGT-HUITIÈME JOUR DU MOIS DE FÉVRIER DEUX MILLE VINGT-CINQ.**



ELYSE BELLEROSE
DIRECTRICE GÉNÉRALE
ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE